



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2025

DELIBERATION 03 ADM – SDE – Électricité - Sécurisation Couty Tranche 2

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **18 juin 2025**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 12

Absents : 6

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, M. TUO, Mme BERGE, Mme CAZENAVE, M. LORiot DE ROUVRAY, M. SIRE,

Absents : M. BOUREAU, Mme ESTRADÉ, M. FRANCIN, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. GUILLENTEGUY, Mme PLAGNET,

Pouvoirs donnés : Mme ESTRADÉ donne procuration à M. LORiot DE ROUVRAY
Mme LATAPIE-ARRIHOUIL donne procuration à M. DEMASLES,
M. GUILLENTEGUY donne procuration à Mme TOUSTARD,
Mme PLAGNET donne procuration BEAUQUESTE.

Secrétaire de séance : William SIRE

DELIBERATION 03 ADM – SDE – Électricité - Sécurisation Couty Tranche 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été retenue pour l'année 2025 sur le programme « ELECTRICITE », arrêté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées.

Le montant de la TVA est pris en charge par le SDE65.

Le montant HT de la dépense est évalué à : **300 000,00 €**

FONDS LIBRES	30 000,00 €
PARTICIPATION SDE	270 000,00 €
<hr/>	
TOTAL	300 000,00 €

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet qui lui a été soumis par le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées,
- S'engage à garantir la somme de 30 000,00 € au Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées, qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune,
- Précise que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la Municipalité.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance
W. SIRE

Le 26 juin 2025
Le Maire,
JC. BEAUQUESTE

